

Spécifications de classement pour bois d'œuvre

Noms et définitions de classification pour Accoya®

Bois Accoya brut



Spécifications générales

PROPRIÉTÉ	SPÉCIFICATION
Épaisseur	Max. 1 mm de moins que la taille spécifiée. L'Accoya présente généralement une surépaisseur de 1 mm
Largeur	Au maximum 1 mm de moins que la dimension spécifiée. L'Accoya présente généralement un excès de largeur qui augmente avec la largeur de la planche : 100 mm avec un excès de 2 mm et 200 mm avec un excès compris entre 5 et 8 mm.
Longueur	20 mm max de moins que la taille spécifiée
Teneur en humidité	Moins de 5 %

La classification n'est applicable qu'aux surfaces des planches produites et livrées. Ces règles ne s'appliquent pas aux planches qui ont été traitées ultérieurement ou utilisées en application.

Finition de surface et dimensions

Les planches Accoya peuvent être sciées ou rabotées à des dimensions plus petites. Les lames surfacées ont été sélectionnées avec l'intention de permettre la production des mêmes produits finaux. Les planches sont vendues et classées en fonction de leurs dimensions de sciage d'origine (nominales). Les planches de 25 et 32 mm présentent une face arrière irrégulière et une face avant d'aspect plus lisse. La face arrière irrégulière présentera généralement une plus forte décoloration due au traitement. Cette orientation doit être conservée dans la fabrication du produit fini.

Spécifications de classement supplémentaires

Défauts internes non visibles à l'œil nu en surface : le bois Accoya est issu d'une ressource naturelle. Tout bois présente des variations naturelles d'un arbre à l'autre et d'une planche à l'autre. Ces variations naturelles donnent lieu à un produit pouvant présenter des défauts présents naturellement au sein du bois. De plus, le processus de sciage des arbres en bois d'œuvre et le séchage de ce dernier peuvent provoquer des défauts tels que des fentes, des fissures et des craquelures. Le bois Accoya est fabriqué à partir de bois d'œuvre ayant fait l'objet d'une inspection visuelle en surface afin de respecter les spécifications de classement ; toutefois, lors des étapes de transformation ultérieures, des défauts internes peuvent être découverts. Le bois Accoya n'est pas classé en fonction de la présence de défauts internes.

Défauts de fabrication

Le bois d'œuvre peut présenter de légers défauts liés à la fabrication. Les défauts de fabrication sont catégorisés selon les mêmes paramètres que les défauts naturels. Par exemple, les défauts de chant sont classés selon la règle des tolérances de flache.

Déviations globales par rapport aux spécifications

Jusqu'à 5 % de planches hors calibre est considéré comme acceptable.

Considérations relatives à la surface

Décoloration

Le processus d'acétylation peut entraîner une décoloration et laisser des traces de liteaux pouvant atteindre **6 mm** de profondeur, voire parfois un peu plus en raison des variations naturelles du bois. Dans le cadre d'une application telle que la pose de terrasses, ce problème est généralement résolu en rabotant 1 mm sur la face arrière et une proportion plus importante sur la face visible. L'élimination des décolorations n'est généralement pas nécessaire lorsque des revêtements opaques sont utilisés.

Pour en savoir davantage, voyez le guide d'information sur le bois Accoya sur le site internet Accoya.com.



Légèrement raboté (usinage)



Fortement raboté (usinage)

Caractéristiques typiques possibles sur l'Accoya brut

CARACTÉRISTIQUES TYPIQUES			
Nœuds			
Écorce/Poches de résine			
Fissures superficielles : sur une face seulement, non traversante			
Fentes : traversant toute la section transversale			
Flaches : périmètre de l'arbre sur le bord extérieur ou le bord de la planche. Généralement de la couleur de l'écorce			

Choix A1 Défauts maximum autorisés

4 côtés essentiellement sans défauts, avec une tolérance totale comme suit :

CARACTÉRISTIQUES DU BOIS	LIMITES ADMISSIBLES	
Écorce/Poches de résine	Règle applicable sur les planches d'une épaisseur de moins de 50 mm	Règle applicable sur les planches d'une épaisseur de 50 mm ou plus
	Jusqu'à 3 autorisées, 12 mm max. de largeur, 50 mm de long	Jusqu'à 6 autorisées, 15 mm max. de largeur, 100 mm de long
Fentes en bout et autres défauts en bout de planches	Autorisé soit jusqu'à 200 mm sur une extrémité de la lame, sans limite de taille ; soit un cumul de 200 mm sur les deux extrémités	
Nœuds	Règle applicable sur les planches d'une épaisseur de moins de 50 mm	Règle applicable sur les planches d'une épaisseur de 50 mm ou plus
	Jusqu'à 3,8 mm de diamètre max.	Jusqu'à 6,15 mm de diamètre max.
Fentes	Fentes courtes, ne dépassant pas la largeur de la planche, et jusqu'à 200 mm max.	
Fissures superficielles	Nombre de fissures superficielles autorisées de 1 mm de largeur et 250 mm de longueur. • Planches de 150 mm de largeur et plus étroites : 3 fissures superficielles autorisées • Planches de 200 mm de largeur : 4 fissures superficielles autorisées • Planches de 250 mm de largeur : 5 fissures superficielles autorisées	
Aspect de surface	Brut de sciage	
Flache	Aucune limite de profondeur de flache lorsque celle-ci mesure moins de 250 mm de long. Largeur maximale autorisée de 10 mm lorsque la flache mesure plus de 250 mm de long. Autorisée sur un seul côté de la planche.	
Déformation	Voir les tableaux 1, 2, 3, 4	

Choix A2 Défauts admissibles maximum pour planches A2 d'une épaisseur inférieure à 50 mm

La classe A2 d'Accoya présente une face de référence (la meilleure) et une face arrière

Règles sur planches A2 d'une épaisseur de moins de 50 mm		
CARACTÉRISTIQUES DU BOIS	LIMITES ADMISSIBLES	
Écorce/Poches de résine	Total combiné sur la face de référence et les chants	Total combiné sur la face arrière et les chants
	Jusqu'à 4 autorisés, 15 mm max. de largeur, 100 mm de long	Jusqu'à 6 autorisés, 25 mm max. de largeur, 200 mm de long
Fentes en bout et autres défauts en bout de planches	Autorisé soit jusqu'à 200 mm sur une extrémité de la lame, sans limite de taille ; soit un cumul de 200 mm sur les deux extrémités	
Nœuds	Total combiné sur la face de référence et les chants	Total combiné sur la face arrière et les chants
	Jusqu'à 4 autorisés, 25 mm de diamètre max.	Jusqu'à 6 autorisés, 40 mm de diamètre max.
Fentes	Fentes courtes, ne dépassant pas la largeur de la planche, et jusqu'à 200 mm max.	
Fissures superficielles	Nombre de fissures superficielles autorisées de 1 mm de largeur et 250 mm de longueur. - Planches de 150 mm de largeur et plus étroites : 3 fissures superficielles autorisées - Planches de 200 mm de largeur : 4 fissures superficielles autorisées - Planches de 250 mm de largeur : 5 fissures superficielles autorisées	
Aspect de surface	Brut de sciage	
Flache	Aucune limite de profondeur de flache lorsque celle-ci mesure moins de 250 mm de long. Largeur maximale autorisée de 10 mm lorsque la flache mesure plus de 250 mm de long. Autorisée sur un seul côté de la planche.	
Déformation	Voir les tableaux 1, 2, 3, 4	

Choix A2 Défauts admissibles maximum pour planches A2 d'une épaisseur de 50 mm et plus

La classe A2 d'Accoya présente une face de référence (la meilleure) et une face arrière

Règles sur les planches A2 d'une épaisseur de 50 mm et plus		
CARACTÉRISTIQUES DU BOIS	LIMITES ADMISSIBLES	
Écorce/Poches de résine	Face de référence	Face arrière et chants
	Jusqu'à 6 autorisées, 15 mm max. de largeur, 100 mm de long	Jusqu'à 6 autorisées, 35 mm de largeur max. et 200 mm de longueur ; OU sur une zone unique, 500 mm de longueur max., sans limite de largeur
Fentes en bout et autres défauts en bout de planches	Autorisé soit jusqu'à 200 mm sur une extrémité de la lame, sans limite de taille ; soit un cumul de 200 mm sur les deux extrémités	
Nœuds	Face de référence	Face arrière et chants
	Jusqu'à 6 autorisés, 15 mm de diamètre max.	Jusqu'à 6 autorisés, 40 mm de diamètre max. ; OU sur une zone unique, 500 mm de longueur max., sans limite de largeur
Fentes	Fentes courtes, ne dépassant pas la largeur de la planche, et jusqu'à 200 mm max.	
Fissures superficielles	Nombre de fissures superficielles autorisées de 1 mm de largeur et 250 mm de longueur. - Planches de 150 mm de largeur et plus étroites : 3 fissures superficielles autorisées - Planches de 200 mm de largeur : 4 fissures superficielles autorisées - Planches de 250 mm de largeur : 5 fissures superficielles autorisées	
Aspect de surface	Brut de sciage	
Flache	Aucune limite de profondeur de flache lorsque celle-ci mesure moins de 250 mm de long. Largeur maximale autorisée de 12 mm lorsque la flache mesure plus de 250 mm de long. Autorisée sur un seul côté de la planche.	
Déformation	Voir les tableaux 1, 2, 3, 4	

Choix B

CARACTÉRISTIQUES DU BOIS	LIMITES ADMISSIBLES
Écorce/Poches de résine	Sans limite sur poches de résine admissibles
Fentes de bout et autres défauts en bout de planches	Autorisé soit jusqu'à 300 mm sur une extrémité de la lame, sans limite de taille ; soit un cumul de 300 mm sur les deux extrémités
Nœuds	Sans limite sur nœuds admissibles
Fentes	Jusqu'à 2 autorisées, 300 mm max.
Fissures superficielles	Aucune limite quant au nombre de fissures superficielles autorisées
Aspect de surface	Brut de sciage
Flache	Aucune limite de profondeur de flache lorsque celle-ci mesure moins de 250 mm de long. Lorsque la flache mesure plus de 250 mm, la limite autorisée est constituée soit d'une flache de profondeur et largeur de 25 mm OU de la moitié de l'épaisseur de la planche. Les dommages liés au transport sont autorisés dans les mêmes limites que celles applicables à la flache.
Déformation	Jusqu'à 50 % de plus que la limite autorisée dans les tableaux 1, 2, 3, 4

Choix FJ (« Finger Joint ») Définition minimum du choix

CARACTÉRISTIQUES DU BOIS	LIMITES ADMISSIBLES
Calibrage	Calibré sur au moins 2 faces
Affaissement	Non autorisé
Fissures/Craquelures	Non autorisé
Décoloration	Autorisée
Longueur des pièces aboutées	250 mm min.
Nœuds	Nœuds sains, diamètre max. de 5 mm près de l'aboutage
	2 nœuds max. autorisés avec diamètre max. de 15 mm sur un bloc, avec distance min. de 3 fois le diamètre jusqu'à l'assemblage en peigne
	Diamètre max. de nœud : 15 mm pour largeur de planche de 150 mm ; largeur de planche max. de 20 mm pour 200 mm
Nœuds avec fissures	Non autorisés
Assemblages ouverts	Non autorisés
Poches de résine (surface)	Non autorisées
Surface brute de sciage	Non autorisée
Nœuds non sains	Non autorisés
Flache	Non autorisée

Tolérances pour épaisseur +/- 1 mm, largeur -1 mm / +3 mm

Remarque : l'assemblage d'Accoya en peigne est produit conformément à la norme KOMO et certifié pour usage comme élément de menuiserie revêtu (fenêtres et portes).



Cert. no. 33058/07
BRL 0605 Modified Timber
Accoya® is suitable for in use
class 1, 2, 3 and 4 (EN 335-1)



©Accsys Technologies 2025, Accsys Technologies est un nom commercial de Titan Wood Limited. Accoya® et Trimarque Device sont des marques déposées appartenant à Titan Wood Limited, et elles ne peuvent pas être utilisées ou reproduites sans autorisation écrite.

Tableau 1 : Voilement longitudinal de face autorisé

Longueur [m]	Épaisseur [mm]					
	22 et 25	32	38	50	63	75
1,8	15	15	10	10	10	5
2,1	25	20	15	10	10	10
2,4	30	25	20	15	15	10
2,7	40	30	25	20	20	15
3,0	45	40	30	25	25	15
3,3	55	45	35	30	30	20
3,6	65	55	40	35	35	25
3,9	80	65	50	40	40	25
4,2	90	75	55	45	45	30
4,5	105	90	65	55	55	35
4,8	120	100	75	60	60	40

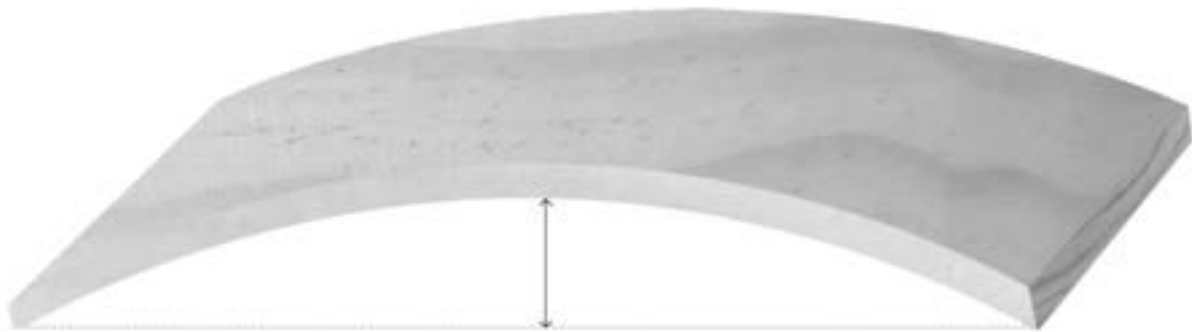


Tableau 2 : Voilement longitudinal de côté autorisé (flèche)

Longueur [m]	Largeur [mm]					
	75	100	125	150	200	> 200
1,8	5	4	3	3	2	2
2,1	10	5	5	4	3	2
2,4	10	10	5	5	4	3
2,7	15	10	10	5	5	4
3,0	15	10	10	10	5	5
3,3	20	15	10	10	5	5
3,6	25	15	15	10	10	5
3,9	25	20	15	15	10	10
4,2	30	25	20	15	10	10
4,5	35	25	20	20	15	10
4,8	40	30	25	20	15	10

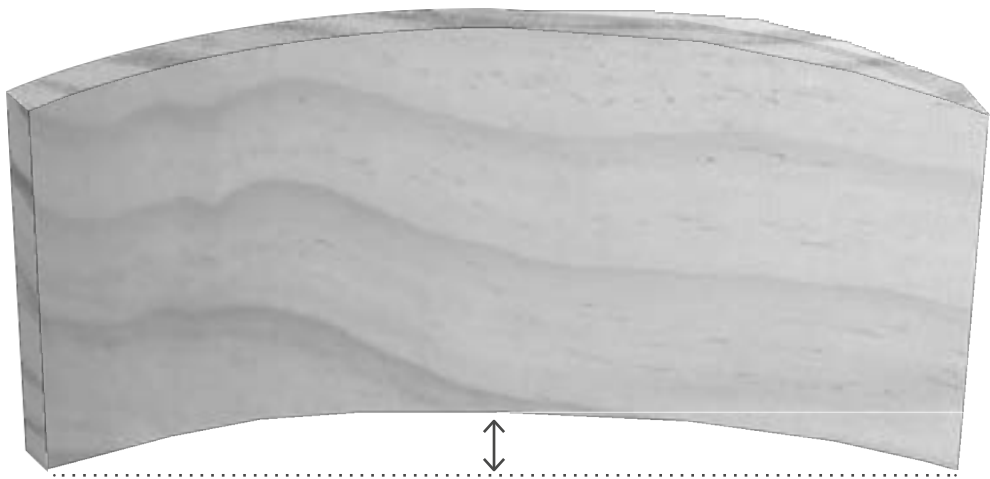


Tableau 3 : Gauchissement autorisé par largeur de 100 mm

Longueur [m]	Épaisseur [mm]					
	22 et 25	32	38	50	63	75
1,8	10	10	5	5	5	3
2,4	10	10	10	5	5	4
3,0	15	15	10	10	10	5
3,6	20	15	10	10	10	5
4,2	20	20	15	10	10	5
4,8	25	20	15	10	10	10

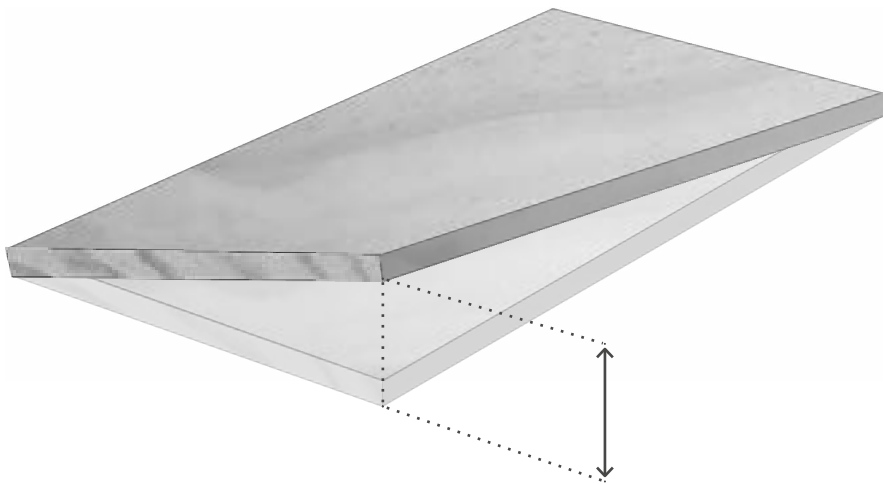


Tableau 4 : Tuilage autorisé

Largeur [mm]	Tuilage autorisé [mm]
75	1
100	1
125	2
150	2
20	3
225	4
250	5
300	6

